



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Recul de l'éducation artistique et culturelle

Question écrite n° 8781

Texte de la question

M. Emmanuel Grégoire attire l'attention de Mme la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur le recul préoccupant de l'éducation artistique et culturelle alors même que les enjeux éducatifs, sociaux et citoyens auxquels elle répond se font plus impérieux que jamais. Quelques heures après l'attaque tragique perpétrée par un lycéen à Nantes le 24 avril 2024, le ministre de l'intérieur déclarait que « ce n'est pas un fait divers, c'est un fait de société ». De fait, la violence, désormais endémique, qui affecte les établissements scolaires et plus largement les sociabilités adolescentes, constitue un symptôme d'une crise plus profonde que le seul rétablissement de l'autorité ne saurait suffire à endiguer. L'éducation artistique et culturelle constitue un levier essentiel de reconstruction du lien social et de l'estime de soi. Le Président de la République lui-même, lors de sa conférence de presse du 16 janvier 2024, affirmait sa volonté de « renforcer » cette éducation et annonçait que le théâtre devait devenir « un passage obligé au collège dès la rentrée prochaine ». Cette annonce, à ce jour, n'a connu aucune traduction concrète. Bien au contraire, les derniers mois sont marqués par un net recul : affaiblissement des moyens accordés par les services déconcentrés de l'État, désengagement progressif de certains rectorats, diminution des contributions des collectivités territoriales pourtant partenaires historiques, fragilisation des compagnies artistiques et des établissements scolaires porteurs de projets. Le cas des Hauts-de-France, où la DRAC vient d'annoncer l'arrêt du financement des ateliers de pratique artistique en collège et des options facultatives en partenariat en lycée, illustre tristement cette dynamique. Ce désengagement, certes motivé par un contexte budgétaire contraint, met en péril un écosystème construit depuis quarante ans, fondé sur le dialogue entre l'école et le monde artistique. Un revirement qui affecte en profondeur les pratiques culturelles des jeunes et porte atteinte au sens même du service public d'éducation et de culture. Pourtant, les signaux d'attachement à ces politiques sont nombreux : l'engouement des enseignants pour les projets collectifs permis par le pass culture en témoigne. Aussi, il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour enrayer cette fragilisation de l'éducation artistique et culturelle, redonner toute leur place aux pratiques artistiques collectives dans les parcours éducatifs et garantir à tous les jeunes, sur l'ensemble du territoire, un égal accès aux expériences esthétiques, à la rencontre avec les œuvres et les artistes et à la construction de soi par la culture.

Données clés

Auteur : [M. Emmanuel Grégoire](#)

Circonscription : Paris (7^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8781

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : [Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 juillet 2025](#), page 6570